

SE COMPRENDRE

ISSN 0843-7450

N° 11/03 – Mars 2011

Aumôniers de prison

Notre bulletin a déjà consacré un numéro à "l'islam en milieu carcéral" (N° 06/11, décembre 2006) avec un article de Farhad Khosrokhavar. Depuis plusieurs années, l'islam de France a poursuivi son intégration dans les institutions officielles de la république: des aumôniers ont été officiellement nommés pour les armées, les prisons et les hôpitaux. Autrefois l'aumônerie y était surtout assurée par les chrétiens et les juifs. Aujourd'hui les responsables musulmans y trouvent aussi leur place. Les documents qui suivent nous montrent comment ce compagnonnage amène ces aumôniers à dialoguer sur leur ministère. Les deux premiers textes sont pris de la revue de la maison islamo-chrétienne, n° 12 (hiver 2009-2010) que nous remercions ici de son amitié. Leurs propos ont été recueillis par Christine Fontaine. Le dernier document nous fait entrevoir que le service de ces aumôniers ne se borne pas à assurer l'exercice du culte: les personnes qu'ils servent cherchent souvent Dieu au-delà des rites.

Derrière les barreaux à Fleury-Mérogis

Mohamed Boina M'Koubou

Formation des imams.

Pouvez-vous vous présenter et nous dire pourquoi vous êtes devenu aumônier de prison ?

Je suis français d'origine comorienne, en France depuis les années 60. Je suis retraité de l'Assistance Publique (HP). Après ma retraite, en 2001, je me suis dit : « En tant que musulman, que puis-je faire pour aider les autres ? ». D'abord, je suis allé donner des cours d'alphabétisation au Secours Populaire. Puis j'ai appris que l'Institut de la Mosquée de Paris où je pratique régulièrement, ouvrait un enseignement de théologie pour la formation des imams. Je me suis inscrit à cette formation qui a duré trois ans. J'ai suivi aussi un cycle d'études à l'Institut Catholique de la rue d'Assas pour connaître les institutions de la République française. Je suis alors devenu imam dans le but de servir ma communauté.

Un islam défavorisé.

J'ai choisi d'exercer dans les prisons parce qu'il y a une crise : une pénurie. Les catholiques ont toujours visité les prisonniers. Mais les musulmans ont un retard considérable. Nous avons pris conscience qu'il fallait former des aumôniers seulement tout récemment ; grâce à Monsieur Zeïna, un homme très religieux, qui, dans les années 80, faisait partie du CORIF (Comité d'Orientation et de Réflexion sur l'Islam en France).

J'ai alors établi un dossier pour devenir aumônier musulman. Ce dossier a été envoyé au ministère, à la Préfecture et a déclenché des enquêtes. J'ai reçu d'abord un droit d'accès provisoire, puis permanent, à la prison. J'interviens à Fleury-Mérogis. J'y ai débuté au quartier des lourdes peines, pendant peu de temps. Puis j'ai eu une affectation définitive au C.J.D (Centre de Jeunes Détenus) depuis 2006.

Qui sont ces jeunes que vous avez découverts ? Quel genre de délits ont-ils commis ?

Savez-vous que 75% des détenus dans les prisons de France sont des jeunes musulmans ? A Fleury Mérogis, sur 400 à 500 détenus au CJD, les trois quarts sont musulmans nés en France. On appelle ce quartier celui des « Jeunes Détenus » car certains ont 14 ans mais ils peuvent avoir jusqu'à 35 ans. Ils ont en commun d'avoir de courtes peines. En principe, on ne devrait pas mélanger les mineurs et les adultes.

Qu'ont-ils fait ? En tant qu'aumônier, je ne peux pas me permettre de demander à un prisonnier ce qu'il a fait pour être condamné. Cela me paraîtrait rouvrir sa plaie. La première fois, que je me suis retrouvé devant ces jeunes, j'ai été très choqué. Je ne me suis pas demandé quel délit ils avaient commis mais comment ils avaient pu en arriver là ! Je me suis dit que le fait de se retrouver en prison était forcément la conséquence d'un manque d'éducation et d'un manque de religion.

Comblent des lacunes.

Alors j'ai décidé d'agir dans deux directions : vers eux pour leur permettre d'acquérir l'éducation et la religion qui leur a manqué, mais aussi vers ceux que je voyais dans la rue et qui pourraient bien finir comme les premiers si on ne s'occupe pas davantage d'eux. C'est pourquoi, en même temps qu'aumônier de prison, j'ai lancé une école coranique pour les enfants et les jeunes d'Ivry où j'habite. J'essaye de leur apprendre la religion et la manière de vivre avec les autres.

Concrètement, comment aidez-vous ceux que vous rencontrez en prison ?

Nous sommes deux aumôniers musulmans. L'un se charge des relations personnelles avec chaque détenu : il intervient directement dans les cellules ; l'autre assure un enseignement en groupe. Je suis chargé de l'enseignement, bien que naturellement le partage n'est pas si net. Il arrive aux jeunes de se confier à moi, de me dire leurs difficultés. Mais ma tâche est d'abord de les inciter à prier Dieu. Il n'a pas d'associé : il faut s'en remettre à Lui directement. Lui seul pourra vraiment les aider à s'en sortir, à retrouver une vie digne pour l'avenir et à leur pardonner le passé.

Quand je suis arrivé à Fleury, il y avait une chapelle pour les catholiques mais il n'y avait pas de salle de prière ou d'enseignement pour les musulmans. Or, cette chapelle est pleine de statues : il nous est vraiment difficile d'y prier. J'ai donc demandé à l'administration l'ouverture d'une salle pour l'enseignement et la prière. Elle m'a été accordée. Cependant elle est très petite : elle contient, au plus, trente personnes. Les musulmans viennent par roulement. Je touche environ 20% de la population musulmane du C.J.D.. Par rapport au nombre de détenus, ce n'est pas beaucoup. La direction de la prison me dit que l'effectif des surveillants ne permet pas qu'ils soient plus nombreux. En effet, tout rassemblement, à l'intérieur de la prison, demande un encadrement. On ne peut me fournir les conditions nécessaires pour un rassemblement plus vaste.

Enseigner et prier.

J'interviens donc dans cette petite salle deux fois par semaine, normalement de 15 heures à 16 heures. En réalité, ça peut aller jusqu'à 17 heures. Je leur apprend à lire le Coran et je fais une conférence sur l'islam. Ensuite on fait la prière conformément au culte musulman. La conférence peut porter sur la manière de faire la prière ou les ablutions, sur les piliers de l'islam ou sur un sujet lié au comportement d'un musulman. On ne fait jamais de politique. A cet égard, on dit parfois que dans les prisons, on trouve des mouvements islamistes très durs. Lorsque ceci se produit, ce doit être dans « les grands quartiers » ; pour ma part, là où j'interviens, je n'ai pas rencontré cela.

Pouvez-vous nous préciser le genre d'enseignement que vous leur apportez ?

Pour l'instant, par exemple, c'est le mois du pèlerinage. Je prends ce thème. Je leur dis que le Hadj fait partie des piliers, si on en a les moyens financiers et les moyens physiques. Je leur explique, en ce qui concerne les moyens financiers, qu'il ne faut pas se servir de l'argent acquis en vendant de la drogue. Il faut que l'argent soit halal, gagné à la sueur du front. Et quand on a une famille, il ne faut pas que vous laissiez votre famille mourir de faim. Il faut veiller à son confort, son loyer, sa nourriture. Alors vous pouvez partir. Ce sont des propos de ce genre qui nous occupent pendant tout ce mois.

Lire le Coran.

Pour la lecture du Coran, la plupart ne savent pas lire l'arabe. Je leur fournis des cahiers pour l'apprendre. Ils ont le temps ! Je leur donne un Coran ; il est fourni gratuitement par l'ambassade d'Arabie Saoudite. Mais pour les cahiers d'étude de l'arabe, je n'ai aucune aide financière. C'est moi qui vais les acheter à Barbès et qui les paye. Pareil pour les tapis de prière. Les musulmans sont vraiment très mal équipés !

Il faut savoir que lorsqu'un détenu entre en prison, on lui dit d'inscrire sur une fiche sa religion. On communique aux aumôniers son nom. Le détenu peut alors demander à un surveillant de déposer un papier dans le casier des aumôniers. En arrivant à la prison, je lis ces fiches : beaucoup demandent des tapis de prière ou des corans. Je les leur apporte la fois suivante.

A partir de 17h, tous les détenus sont en cellule. Ils dînent vers 16h30. Ils ont alors beaucoup de temps libre. Certains en profitent pour apprendre le Coran par coeur. J'ai entendu dire que Monsieur Ben Bella, quand il a été renversé et mis en résidence surveillée, a reçu pour tout livre le Coran : il a eu le temps de l'apprendre par coeur. Certains transcrivent le

texte en phonétique pour ceux qui ne connaissent pas l'arabe. Avant de leur donner le Coran, je leur demande s'ils savent le lire, s'ils connaissent la manière de le prendre et de l'utiliser. Je leur dis que c'est en lisant le Coran que leurs vœux seront exaucés, que le pardon de Dieu leur sera accordé. Ceci leur permettra de se réinsérer plus facilement dans la société.

Comment vivent-ils le Ramadan ?

On leur communique les heures de début et de fin du jeûne. Au repas de midi, ils prennent le fruit ou le dessert. Ils le mettent de côté. Ils rejettent le repas chaud. Ils prennent le repas du soir. Mais ce dîner est servi vers 16h30 donc, cette année, bien avant la rupture du jeûne qui avait lieu vers 20h30. Plusieurs détenus m'ont posé la question suivante : « Est-ce que vous ne pouvez pas intervenir auprès de la Direction pour qu'ils nous permettent, à nous musulmans, d'aller préparer notre soupe ? » Ça leur aurait permis de prendre au moins un repas chaud dans la journée. La Direction a refusé. A 17 heures, tout est fermé.

Le Ramadan en prison.

Le Ramadan est le mois où les prières sont nombreuses. On leur donne des tapis pour qu'ils puissent faire leurs prières individuellement dans leurs cellules. C'est permis à condition de respecter leurs voisins s'ils ne sont pas musulmans.

En ce qui concerne la pratique de l'islam en prison, certains détenus demandent de la viande halal. J'ai transmis la demande aux instances supérieures : l'aumônier régional, l'aumônier national, le CFCM. Ce sont eux qui doivent dire à l'administration : « Nous avons des frères musulmans à Fleury et il faut qu'on leur fournisse de la viande halal. » Moi, à mon niveau, je ne peux rien faire. Je dis seulement aux jeunes que pendant la distribution du repas, ils peuvent prendre les fruits ou les yaourts. S'ils savent que cette viande n'est pas halal, ils ne doivent pas la manger. Mais s'ils ne savent pas et qu'ils mangent, il n'y a pas de problème. Aussi, s'ils ont vraiment faim et qu'il n'y a rien d'autre, ils peuvent manger. Ou bien que s'ils n'ont pas confiance, ils ne mangent pas la viande et se contentent des légumes. S'ils ont un peu d'argent, ils peuvent acheter à l'épicerie du thon par exemple.

La vie en prison.

Vous évoquiez l'heure des repas et de la fermeture des cellules. Pouvez-vous nous parler des conditions de détention en général ?

Les détenus, bien sûr, n'ont pas leur liberté ! Ils sont entourés de surveillants : ils doivent se tenir convenablement. Ils sont soumis à des interdictions. Mais les conditions de détention, à ma connaissance, ne sont pas déplorables, à Fleury dans le quartier où je vais. Ils peuvent téléphoner à leurs familles une fois par semaine. Ils peuvent recevoir de l'argent. Ils ne l'ont pas en mains mais la somme est inscrite sur leur compte. On leur fournit une feuille récapitulant tous les articles disponibles dans le magasin. Ils cochent et passent la feuille au surveillant qui leur apportera dans leur cellule ce qu'ils auront commandé. Il est vrai qu'il y a des obligations, la promenade, par exemple. Cela fait partie des exigences de l'administration pénitentiaire. Certains travaillent à l'extérieur ; il faut qu'ils rentrent à l'heure prévue. Certains travaillent à l'intérieur : la cuisine pour les 500 détenus est préparée par des prisonniers. Le chef cuisinier vient de l'extérieur mais le travail est fait par les détenus. Les cellules sont étroites, c'est vrai. La prison n'est pas un lieu de villégiature !

Il est vrai qu'ils n'ont pas leur liberté et que c'est très dur. Mais ils peuvent apprendre le Coran comme ils peuvent faire des études jusqu'à la licence et même jusqu'à l'agrégation. Des enseignants vont dans les prisons. Les jeunes ont des salles de classe aménagées pour qu'ils puissent suivre des cours chaque matin. Ils peuvent passer le brevet ou le bac. Ils ont des ateliers de peinture avec des artistes, des ateliers de menuiserie, des salles de sport, des bibliothèques. Ils ont la télé dans leur cellule où ils sont 3 ou 4. Mais ils sont en prison !

Pour vous donner une idée de ce que représente le fait d'être privé de liberté, je voudrais vous raconter combien de barrages j'ai à franchir avant d'arriver au quartier où je suis affecté. Dans la prison, il y a la porte principale. On présente sa carte. Le surveillant, au rond-point, note le numéro. On pénètre alors dans le sas. Il est absolument interdit d'y entrer avec un portable. On le laisse à l'extérieur dans des cases qu'on ferme avec un code. Tout objet métallique doit être déposé au sas dans une boîte. On passe alors sous les rayons X. On arrive ensuite à une troisième porte puis une quatrième. Quatre premières portes sont à franchir. Si alors un incident se produit dans la prison, ça entraîne « un blocage ». Un surveillant crie : « C'est bloqué ! » et on reste sur place debout pendant des heures sans pouvoir avancer ni retourner en arrière ni même s'asseoir jusqu'à ce que les portes soient débloquées. A ce moment-là on traverse une cour ; deux portes sont encore à franchir : il faut montrer sa carte. On arrive au secrétariat ; on va dans le casier qui vous est réservé en tant qu'aumônier. On prend connaissance de son courrier : des demandes de détenus qui veulent voir l'aumônier, qui demandent un tapis de prière. Ensuite, vous demandez à la secrétaire : « Il faut ouvrir le culte musulman dans la salle ». Il faut encore attendre ! Et puis enfin on est arrivé ! Il est normal qu'il existe toutes ces règles de sécurité. Mais quand on est détenu on en sent nécessairement tout le poids.

Le manque de liberté, une vraie souffrance.

Quels sont vos rapports avec l'administration pénitentiaire ?

La « commission des indigents » est un lieu où l'on peut discuter. Il y a des représentants des responsables des détenus. Mais aucun rapport individuel n'est possible. Je ne suis pas habilité à dire aux surveillants comment se comporter vis-à-vis des détenus.

Cette commission se réunit une fois par mois dans les prisons. Elle concerne les détenus qui n'ont aucune aide. Si tel ou tel détenu, présent depuis six mois, n'a eu aucune visite ni reçu aucun mandat, on décide de lui attribuer la Télé et on lui donne 20 €. J'y ai participé à plusieurs reprises, mais j'avais honte. Quand j'ai demandé d'où venait l'argent, j'ai compris qu'il venait du Secours Catholique ou du Secours Populaire, mais qu'au niveau islamique, il n'y avait rien. Il faut dire la vérité : l'islam ne participe en rien. La commission, bien sûr, ne tient pas compte de la religion pour apporter une aide. J'ai exposé le problème au Secours Islamique de Massy mais jusqu'à présent je n'ai toujours rien ! Sauf à la fin du Ramadan où les musulmans reçoivent un colis du Secours Islamique grâce à la zakat.

Au carrefour des religions.

Avez-vous des relations avec vos confrères catholiques ou protestants ?

On se croise dans les couloirs. Je vois souvent l'aumônier catholique. J'ai toujours demandé qu'on puisse se retrouver. Un séminaire avait été organisé par Madame Blanqui à Fresnes pendant deux jours. Tous les aumôniers se sont retrouvés. On a discuté des conditions

de vie dans les prisons, des règles, des interdictions et des autorisations. Cette expérience n'a jamais été renouvelée. Je souhaiterais que cela se reproduise au moins une fois par an.

Une justice à plusieurs vitesses.

Que pensez-vous de la façon dont fonctionne la justice en France ?

La justice française est une justice à plusieurs vitesses. Souvent, quand j'ai le temps, je vais au Palais de Justice à Paris assister à des audiences publiques. J'ai trouvé un jour, dans les comparutions immédiates, un jeune africain de 17 ans. Il était venu pour une fête populaire à Paris. Une touriste étrangère avait été volée : on lui avait pris son portable et son appareil photo. Le jeune a avoué qu'il était l'auteur du larcin. La dame qui a porté plainte réclamait simplement le remboursement de ce qu'on lui avait pris. L'appareil-photo coûtait 300 €. Elle a chiffré le montant de ce qu'on lui avait pris. La famille du jeune se trouvait là. Elle se proposait de rembourser. L'avocat général a requis 18 mois de prison ferme. Il a été suivi. La vie du jeune était brisée ; ses études terminées : 18 mois ! Son avocat avait été commis d'office. Vous vous rendez compte ! Le tribunal pouvait donner 6 mois avec sursis ; le jeune aurait compris et son avenir n'aurait pas été compromis. La justice française a huit vitesses. Il y a la vitesse pour Ali ; il y a la vitesse pour Jacques, pour Pierre etc. Dans un autre procès, celui de Yousef Fofana, il y a eu un crime horrible, c'est vrai. Lui et ses complices ont tué un jeune juif à Bagneux après l'avoir torturé. La justice française fait son boulot. Elle l'a condamné à perpétuité. Mais la famille de la victime trouvait que c'était insuffisant. Elle fait appel ! Sans faire de polémique, je crois que c'est navrant.

La prison... et après ?

Par ailleurs, une fois purgées leurs peines, ceux qui ont fait de la prison ne sont pas soulagés pour autant. Prenons le cas de quelqu'un qui « a fait trois ans ». Il était maçon, boucher ou menuisier. Se retrouvant dans la société, il a tout perdu. Il a perdu son domicile ; il a un casier judiciaire. L'aumônier a aussi un rôle social. Le prisonnier, une fois libéré, n'a plus rien. Il ne sait où aller. Il court à la récidive.

Quand un prisonnier me confie qu'il va sortir, je lui demande si sa famille est prête à l'accueillir, s'il va retrouver un emploi. S'il n'a absolument aucun lieu d'accueil, je veille à son hébergement. Il peut aller au Secours Islamique à Massy. Mais c'est très provisoire. Et après ?

Vous évoquez la sortie de prison. Savez-vous comment évoluent ceux que vous y avez côtoyés ?

Certains sortent grandis de la prison. Ils regrettent leurs actes. Beaucoup auront découvert la pratique religieuse et continuent à pratiquer une fois de retour dans la vie sociale. Ils savent que Dieu seul peut leur pardonner le mal qu'ils ont fait; Dieu seul leur donnera le bonheur. Ils savent que le bonheur doit se cultiver. Ils ont appris à faire la prière et comment s'y préparer avec les ablutions et des habits propres : ils sont fiers de le faire savoir à leur mère quand ils sortent. Ils savent lire le Coran et s'empressent de le dire à leur famille.

Mais bien sûr, ils ne pourront tenir longtemps s'ils ne sont pas aidés ; la société doit les aider. La première chose à faire est de ne pas leur rappeler ce qu'ils ont fait. Il faut aussi les aider matériellement et moralement. Dans une société comme la nôtre aujourd'hui, la difficulté à traverser - où ils ont besoin de notre aide — consiste à trouver du travail. Il leur

faut aussi un toit. S'ils ne possèdent pas ces deux éléments, ils ne pourront pas s'en sortir. Qui pourra les aider sinon la société? Mais elle n'en est pas capable. Les prisons risquent de se remplir. S'ils ne trouvent rien, ils vont récidiver.

Avant le départ, l'Assistante sociale est débordée. Elle renvoie la balle à d'autres institutions aussi impuissantes qu'elle. « Allez voir votre famille, votre père, votre frère ! ». Beaucoup n'ont plus de famille. Ils n'ont pas de parler ni rien. Leurs proches ont coupé les ponts, incapables de pardonner et s'estimant déshonorés. Il faudrait aller voir les directeurs d'entreprise et les convaincre qu'ils doivent aider telle ou telle personne. Il faudrait alors toucher le cœur de l'employeur.

Le jeune homme, sans aide, va s'enfoncer de plus en plus. Cette solitude est cause des suicides qui se produisent en prison. «Que va-t-il m'arriver à la sortie ? Qui va m'accueillir ? On va me montrer du doigt. Dans le quartier, on va dire : « ça y est ! Il est revenu !

Sauver les liens familiaux.

On parle beaucoup de la réforme des prisons ; quels sont les points importants, selon vous, à prendre en considération ?

Je prendrais le Canada comme point de référence. On a aménagé là-bas, dans les prisons, des endroits pour que les prisonniers puissent bénéficier de rencontre avec leurs proches. Il est indispensable de pouvoir garder ces contacts. Il est indispensable de conserver des liens avec ses proches et de pouvoir partager avec eux des moments de détente et d'intimité. C'est la condition essentielle pour pouvoir s'en sortir après la détention. Le parler en France laisse à désirer.

Avant d'être aumônier, j'allais visiter des détenus à Pontoise ou à Villepinte. D'abord, un prisonnier n'a droit à des visites que s'il a déjà été jugé. Il faut, ensuite, faire une demande avec des pièces justificatives. Vous mentionnez la parenté avec la personne. Vous envoyez la demande à la Direction pénitentiaire de l'établissement où se trouve le détenu. On vous répondra en vous fixant un jour et une heure. Vous vous présentez, munis de vos papiers d'identité et de la convocation. Alors, des surveillants vont chercher le détenu qui, bien sûr, aura été fouillé. Vous vous trouvez dans une pièce où l'on peut à peine se serrer la main, pendant le temps qu'on vous a alloué : 15 ou 30 minutes selon les cas. On ne peut rien remettre au détenu, pas même un cadeau insignifiant qui pourrait lui rappeler que dehors on pense à lui : il sera fouillé à la sortie. Une fois les 15 ou les 30 minutes écoulées, on entend : « parler terminé ! ». Et il faut se quitter. C'est trop dur ! Inutilement dur !

Je crois que ces temps de parloirs devraient être, en priorité, réformés. Bien sûr, les conditions de sécurité ont à être respectées. Mais il faut savoir que la rencontre des proches est le seul moyen de tenir en prison et de pouvoir, au terme de la peine, s'en sortir.

Mohamed Boina M'Koubou

Derrière les barreaux à la prison de la Santé

Yves-Marie Clochard-Bossuet

A la prison de la Santé, l'aumônerie catholique regroupe des auxiliaires, un diacre et un prêtre. Ce dernier a bien voulu se faire l'écho de ce que vivent six-cents détenus et deux-cents surveillants.

Yves-Marie, tu es prêtre, aumônier de prison. Peux-tu nous dire dans quel milieu tu vis ?

La prison de La Santé, à Paris six-cents détenus. Deux cents surveillants. Je suis aussi bien l'aumônier des uns que des autres. Bien sûr, ce sont les détenus qui forment le gros de mes ouailles. Les musulmans sont les plus nombreux mais le nombre des chrétiens est important, d'origine africaine, d'origine antillaise, indienne, asiatique et d'origine française. On trouve des juifs, des agnostiques, des gens qui ne croient à rien.

Disponible pour toute rencontre.

Je rencontre en priorité ceux qui me demandent ; ensuite, je vais voir les nouveaux arrivants. Je voudrais le faire de façon systématique, mais je manque de temps. J'essaie de me rendre disponible pour toutes les rencontres dans les coursives. C'est un peu comme dans un navire : des passerelles longent les portes des cellules sur trois étages. Là se vivent de nombreuses rencontres, des conversations impromptues, à bâtons rompus. C'est le lieu où se nouent beaucoup de contacts.

La Santé est principalement une maison d'arrêt. La majorité des détenus y sont en attente de jugement. Il y a des garçons qui font des petites peines, entre trois et cinq ans. D'autres restent parce qu'ils font des études et qu'à La Santé, on est bien placé pour les poursuivre. Il y a certains détenus qu'on doit mettre à l'abri des autres : des policiers, des avocats. On a beaucoup de violeurs qu'il faut isoler. J'ai même rencontré des prêtres : deux garçons soupçonnés d'avoir participé au génocide rwandais. On peut parfois s'étonner. Certains détenus, dans l'attente de leur procès, n'ont rien à faire en prison. Ils ne sont absolument pas un danger pour la société ni en situation de nuire.

Comment perçois-tu ton rôle au milieu d'eux ? Es-tu perçu comme jouant un rôle social ou comme un homme de Dieu ?

Les assistants sociaux, les psychologues font très bien leur boulot. Je peux servir de courroie de transmission entre les détenus et eux. Je vais parler avec les psychologues ou les médecins. J'ai les clefs des cellules ; je frappe à la porte et je les écoute. Mais je me refuse à endosser d'autre rôle que celui de prêtre.

J'accorde, par exemple, une grande importance à la liturgie : la messe est célébrée tous les dimanches, trois fois. Sur les six cents détenus on compte entre 70 et 80 présences, chaque semaine. Le culte, dans les années passées, n'était pas une priorité. Nous faisons maintenant des efforts au niveau liturgique. On multiplie les fonctions : lecteurs, thuriféraires, porteurs d'icône, de cierges. En développant ce type de liturgie eucharistique, les participants se sentent davantage présents. Lorsque des musulmans demandent s'ils peuvent venir à la messe

— cela peut arriver -, on leur précise les limites à respecter : « ne communiez pas ». On les prévient qu'ils risquent d'être étonnés, perdus.

Des expériences spirituelles .

Je suis également témoin de nombreuses expériences spirituelles vécues en prison. Je songe à un détenu de formation orthodoxe pour qui la lecture de la Bible a été une riche expérience. La Bible est très lue par les détenus. Elle est le vecteur par où passe la grâce. C'est pourquoi nous avons des groupes bibliques. Les trois auxiliaires qui font partie de l'équipe de l'aumônerie catholique animent des cours une fois par semaine (une heure dans chaque division. Chaque groupe réunit une dizaine de personnes).

De grandes souffrances.

Est-ce que la souffrance est grande parmi les détenus ?

Je suis témoin d'une souffrance épouvantable. Ces garçons réalisent qu'ils ont commis l'irréparable. A mes yeux, là est le plus dur. Quand ils sont dans la solitude de leur cellule ils comprennent la gravité de leur acte (crime de sang, crime passionnel). J'aurais les moyens de connaître leur situation pénale. Je ne le fais jamais. Je rencontre des personnes et non des « cas » ! C'est à eux de se confier ou de se taire. Certains le disent tout de suite. Ils le disent parce qu'ils ont l'impression que leur faute les étouffe. Ils ont besoin de parler. D'autres attendent pour s'exprimer ; ils préparent leur discours : « J'aimerais bien un jour, Père, que nous puissions nous parler, que vous sachiez pourquoi je suis là ».

Une deuxième souffrance que je constate est celle qu'ils éprouvent lorsqu'ils réalisent ce qu'ils imposent à leurs familles. Quelle que soit la nature du délit ou du crime, très souvent ils mettent leurs familles dans des situations difficiles.

Certains d'entre eux sont très seuls. Je pense à un détenu condamné pour un viol. Il est tenu à l'écart par les détenus, la famille est au bled. Pour que ceux qui traversent pareille solitude ne fassent pas de tentative de suicide, il faut un équilibre psychologique étonnant. Certains détenus ne sortent absolument jamais de leur cellule, pas même pour la promenade. Ils sont ostracisés.

Oui, il y a des tentatives de suicide mais ce sont des coups de colère. Ils sont assez bien repérés grâce à un centre médical qui peut observer et surveiller. Pour ma part, j'essaie d'être attentif aux cas dépressifs. Je frappe à la porte des bureaux du médecin ou de la psychologue. On peut me demander également d'aller voir tel ou tel qui ne se sent pas bien dans sa peau.

« La Santé » est une vieille prison qui aurait dû être démolie depuis dix ans. Elle doit être réaménagée. On a bricolé un peu n'importe comment. Chaque fois que change le ministre de la justice, les travaux sont repoussés. On fait du replâtrage. Le cadre est dur. Les peintures sont sales. Il y a des souris. Les cuisines ne sont pas brillantes. Les sanitaires, n'en parlons pas ! Au parloir, ils ne peuvent disposer de la moindre intimité. Quelques surveillants, parfois, ont la discrétion de ne pas regarder dans la cabine. Ce qui est pénible aussi, c'est l'ensemble des petites humiliations ou vexations que la vie carcérale impose du fait des difficultés administratives. On complique la vie pour des bricoles matérielles. Des prisonniers attendent leur courrier pendant quinze jours. Parce qu'il leur manque quelques centimes sur leur

compte, ils ne peuvent faire appel à la cantine et doivent attendre la semaine suivante. Une multitude de bricoles de ce genre gâchent la vie.

Ceci dit, quand on est seul dans une cellule, si vous aimez lire, si vous regardez la Télévision, si par ailleurs vous aimez le sport, vous arrivez à vivre. Certains ne peuvent pas tenir dans leurs 9 m², mais ce n'est pas le cas de la majorité. Quand je suis arrivé à La Santé, voici un peu plus de deux ans, je ne connaissais le milieu que par ce que la presse peut en dire. J'ai été plutôt agréablement surpris. La plupart des prisonniers reconnaissent leurs bêtises et ils sont prêts à payer. On parle beaucoup, à l'extérieur, de violences sexuelles ; en réalité on fantasme beaucoup. J'ai vu deux cas de menaces en l'espace de plus de deux ans que je suis là. Peut-être que je ne vois pas toute la réalité. Les détenus n'abordent ce sujet que très difficilement. Contrairement à ce qu'on peut dire ou lire, l'homosexualité est très peu répandue, à moins d'un viol. Peut-être suis-je aveuglé mais même des détenus avec qui je suis vraiment en confiance ne font pas allusion à des comportements aberrants.

Un dialogue permanent.

Si je comprends bien, tu vis une expérience de dialogue permanent.

Oui, avec tous. Le fait d'être perçu comme ayant un rôle spirituel me facilite le dialogue, surtout avec les musulmans. A « La Santé », la moitié des personnes sont seules dans leur cellule ; les autres vivent à deux ou à trois. En réalité, on ne peut pas parler de surpopulation carcérale à « La Santé ». La plupart de ceux qui sont plusieurs en cellule sont contents de ne pas être isolés. La plupart des jeunes de banlieue se sentent doublement punis s'ils se retrouvent seuls. Ils préfèrent être avec des jeunes de leur âge, jouer aux cartes, faire de la cuisine. Le fait qu'ils soient plusieurs peut me faciliter le dialogue. Quand je vais voir quelqu'un qui m'a demandé et que je me trouve dans une cellule où ils sont plusieurs, c'est pour moi l'occasion de saluer les deux ou trois autres. Si la conversation doit être un peu plus intime, j'ai la possibilité de m'isoler dans une autre cellule.

Des problèmes de conversion .

Les musulmans sont nombreux. Est-ce pour toi l'occasion de faire une expérience de dialogue islamo-chrétien ? Travailles-tu avec l'imam ? On parle de conversions à l'islam : qu'en est-il vraiment ?

Je ne connais pas l'imam. Je l'ai rencontré au début, quand il est arrivé ; il avait besoin d'être orienté. Mais par la suite, les occasions de rencontre sont rares. Je suis présent à la prison le matin et lui l'après-midi.

Au cours des discussions dans l'escalier, parfois des musulmans me font l'apologie de l'islam. C'est l'amorce de conversations très intéressantes. Cela m'amène à me situer : « Tu es persuadé que Mohammed est le prophète d'Allah ! Je te comprends. Essaie de te mettre à ma place ; j'ai la même conviction que toi par rapport à la foi chrétienne. Je suis persuadé que Jésus est le Fils de Dieu ». Si on est vraiment soi-même, si on est convaincu, si on leur dit en face nos convictions, cela peut permettre de beaux débats dans les cellules. J'ai rencontré des musulmans qui, s'ils étaient restés plus longtemps, seraient devenus de vrais amis. D'abord, ils sont très sensibles, au plan humain. Ils ont le sens de l'attention à l'autre et beaucoup de délicatesse dans les relations. Je sens cela quand ils me parlent de leurs familles, de leurs enfants. Je découvre chez eux une grande richesse humaine.

On voit quelquefois des conversions à l'islam en prison. Mais les motivations ne sont pas toujours des raisons religieuses. C'est une manière de trouver un compagnonnage et un point d'appui. Il s'agit d'une sorte d'embrigadement. Parfois ils cèdent à une certaine violence proposée par quelques islamistes. Les jeunes sont séduits par une certaine radicalité dans les choix. On adopte des codes, par exemple dans la façon de se saluer mais cela reste superficiel. On parle assez peu de la démarche inverse qui existe également. J'ai régulièrement des demandes de musulmans qui désirent entendre parler de Jésus. Ils sautent le pas, parfois avec un courage extraordinaire. Les musulmans convertis au christianisme n'ont peur de rien. Ils encourent la condamnation des autres musulmans et ils assument. Ils tiennent le coup, même après leur sortie. Je pense à un garçon que j'avais connu, qui s'était converti. Il a récidivé et je l'ai retrouvé récemment. Il s'affirme toujours comme chrétien, avec le chapelet autour du cou. Là aussi, il y a une recherche d'identité mais cela me paraît plus sérieux que l'inverse. C'est une forme de rédemption qu'ils trouvent.

Par ailleurs, la personne de Jésus fascine un certain nombre aussi bien chez les musulmans cultivés que chez les musulmans plus simples.

Avec les aumôniers des autres religions y a-t-il une action commune, en faveur des plus défavorisés, par exemple ?

Non. Actuellement le protestantisme est très marqué par toutes les églises évangéliques. Ils sont beaucoup plus centrés sur le culte proprement dit que ne l'étaient naguère les calvinistes ou les luthériens.

Par exemple, ils ont préféré ne pas participer à ce qu'on appelle la « commission d'indigence ». L'aumônerie catholique est la seule aumônerie qui ait accepté d'y participer (il s'agit de répartir les 900 € dont dispose l'administration pour aider les plus démunis). Tous ceux qui n'ont pratiquement rien sur leur compte personnel y sont inscrits automatiquement. La commission se réunit une fois par mois. On se penche sur les cas difficiles et on veille à ce que personne n'ait moins de 20 € par mois. S'ils sont fumeurs, ils peuvent acheter leurs cigarettes ou améliorer leur nourriture. Ceci leur permet d'échapper à tous les chantages qu'on trouve à l'intérieur d'une détention. Les risques de racket se produisent dans les cellules où l'on est deux ou trois : si quelqu'un ne peut payer sa part de Télévision, il est en danger.

Face aux plus défavorisés .

Ceux qui viennent des cités font partie de ces défavorisés ?

Ceux qui viennent des cités sont plutôt des trafiquants de drogue même si quelques uns font appel à la « commission d'indigence ». Certains ont monté des affaires plus ou moins louches de trafic de voitures d'occasions, par exemple. Apparemment, ils ont de l'argent. Le problème des jeunes, pour nous, est de savoir comment les sortir des bandes et s'ils sont prêts à faire quelque chose à la sortie, de leur trouver un centre qui les accueille, de les loger, de les mettre à l'abri de leurs bandes, de leurs quartiers, de leurs familles, pour certains. Plusieurs garçons ont vraiment envie de s'en sortir. Ceci dit, je ne vois pas de situation sociale dramatique parmi les jeunes qui viennent des banlieues. Je leur parle de leurs familles, des difficultés économiques qu'elles peuvent connaître ; apparemment ils ne sont pas dans des situations financières catastrophiques.

La prison... et après ?

Le problème à leur sujet est celui de la réinsertion qui me tient à cœur. Au moment où ils vont quitter les lieux, il faut pouvoir leur faire des propositions quand ils n'ont personne pour les accueillir, à condition, bien sûr, que nous sachions le jour de leur sortie, ce qui n'est pas toujours le cas. S'ils sont pris dans des réseaux de drogue, on leur propose des centres de désintoxication. Celui qui veut s'en sortir, réapprendre à travailler, il faut lui trouver une formation. Je tente de repérer ceux pour qui je puis être utile. Il faut reconnaître qu'à « La Santé », l'engagement sur le plan social met le christianisme à part des autres confessions (protestantes, musulmanes ou juives). Nous, les catholiques, pour des raisons historiques, nous avons de multiples réseaux. Le « Secours catholique » fonctionne d'une façon remarquable. Pour ma part, j'ai deux communautés religieuses à proposer à des jeunes. Une association, près de Bois d'Arcy, recueille des sortants de prison pendant un an. Ils vivent en communauté, avec une assistante sociale qui cherche du travail pour eux. Les Frères Trinitaires reçoivent des anciens détenus. Des monastères acceptent d'accueillir des gens sortant de prison et désirant se mettre à l'abri. L'Église catholique dispose de possibilités assez grandes.



**« Le soir, je n'ai personne pour me dire :
je t'aime »**

Azzedine GACI

*Ce texte du 9 juillet 2008 peut être trouvé sur le site :
<http://www.oumma.com> ou sur le site <http://www.crcm-ra.org> du Conseil Régional du
Culte Musulman (CRCM) de la région Rhône-Alpes dont M. Gaci est le président.*

Ce vendredi, comme tous les vendredis après midi, j'avais rendez-vous à la maison d'arrêt de Villefranche avec des prisonniers musulmans. Au cours de cette rencontre qu'ils attendent toujours avec impatience, on lit ensemble quelques sourates (Chapitres) du Coran. On répète des invocations que le musulman est sensé dire le matin au moment de se lever et le soir avant de dormir pour apprendre à vivre dans le souvenir du Très Miséricordieux. C'est ce que nous a appris le prophète Mohamed (Psl) et c'est ce que faisait le père des prophètes Ibrâhîm (Psl). L'« ami fidèle de Dieu » répétait constamment :

« Gloire à Dieu quand vous parvenez au soir et lorsque vous accueillez le matin et à Lui la louange dans les cieux et sur la terre au cœur de la nuit et de la journée » (Coran 17-18).

Après ces lectures des textes fondateurs de l'islam, nous étudions un sujet qui a trait à la Foi, la spiritualité ou la pratique du culte musulman. Ce jour là, j'ai traité un sujet particulièrement important : « les obstacles à la repentance ». Je parlai du cœur et de ses maladies, de l'âme (nafs) et de ses tentations, de la nécessité de la repentance...

Il me fixait de son regard. Il dévorait chacune de mes paroles. De temps en temps, il fermait les yeux, baissait la tête et quand il la relevait, je voyais ses yeux en larmes.

A la fin de mon intervention, comme d'habitude je réserve 30 minutes aux questions. Il ne parlait pas, visiblement très touché par mon discours qui trouvait écho dans son cœur. Il était enfoui dans ses pensées quand je lui dis : « Tu as peut être des choses à nous dire »

- « Vous êtes cruel », me dit-il.

- « Pourquoi ? » lui répondis-je.

- « Vous avez décrié l'homme que je m'efforce d'être sans y arriver »

- « Je veux faire la prière 5 fois par jour mais parfois, souvent je n'y arrive pas »

- « Je veux lire le coran tous les jours, ce n'est pas facile »

- « Je veux être un bon musulman, un modèle dans la société, c'est très dur »,

- « Je veux être auprès de ceux qui souffrent, les pauvres, les nécessiteux... mais c'est moi-même qui a besoin d'aide »,

- « Je passe mes nuits en pleurs pour ce que j'ai fait, pour ce que je suis devenu et parce que je ne vois pas le bout du tunnel. Je ne vois que du noir, que du brouillard et je ne trouve personne pour m'éclairer et m'aider à m'en sortir ».

Touché en mon for intérieur par ces cris du cœur, je ne savais vraiment pas quoi dire... et pourtant il attendait une réponse. « Il y a Dieu » lui dis-je mollement, discrètement.

- « Heureusement, il ne me reste que Lui » me répondit-il.

Et je poursuivis : « Vous savez, ce n'est jamais simple pour tout le monde et moi-même, je ressens souvent les mêmes sentiments que vous venez d'exprimer »

- « Sauf que vous avez une famille, des amis, un travail...et le soir lorsque vous revenez chez vous, vous avez peut être des enfants qui vous disent « papa je t'aime » » me dit il.

- « Moi, à trente ans à peine, je sens que ma vie est derrière moi je n'ai rien de tout cela »

- « Et le plus dur c'est le soir, à la tombée de la nuit, il n y a personne pour me dire : je t'aime. Ça aide beaucoup vous savez ».

Que dire après tout cela ?

Comment répondre ?

J'étais vraiment mal. Et soudain, chargé d'émotions, je pris conscience que mon malaise était justement une réponse à toutes ses questionnements :

« Vous savez, toutes les larmes que vous versez le soir, c'est une preuve que Dieu vous Aime. Vous ne pouvez pas imaginer la chance que vous avez. Il y a des personnes qui ne prient pas, qui ne lisent pas le Coran, qui vivent très loin de Dieu, qui font beaucoup de mal autour d'eux et qui ne versent aucune larme », lui dis-je.

« Dieu est avec toi, Il t'écoute, Il t'accompagne, Il sait les souffrances de ton cœur. Parle-Lui le soir dans le silence de la nuit. Dialogue avec Lui. Cherche Le et tu le verras, très proche, plus proche de toi que ta veine jugulaire. Apprends à dialoguer ave Lui et à te souvenir de Lui pour apaiser ton cœur :

« N'est ce pas au souvenir de Dieu que s'apaisent les cœurs ? » (Coran 13/28).

Il est la lumière des Cieux et de la terre.

Il est proche de ceux qui se rapprochent. Ne l'oublie jamais pas comme il ne faut pas oublier les paroles du prophète (Psl) :

« ...Si tu demandes, demande à Dieu et si tu cherche une aide, demande l'aide de Dieu... ». (hadith rapporté par At-Tirmidhi).

« Souviens toi de Dieu dans l'aisance, Il se souviendras de toi dans la peine ». (hadith rapporté par Ibn Abbâs)

Il me lance un très beau sourire et me dit : « merci ». Son visage s'illumine... mais pour combien de temps.

Sur le chemin du retour à Lyon, j'écoutai sur radio « Salam » un spot publicitaire : « l'association X organise une conférence en présence du Cheikh Y ». « Une de plus... », me suis-je dis. Il y aura certainement beaucoup de monde à cette conférence et les organisateurs seraient fiers encore une fois de leur exploit. Pendant ce temps, nos enfants souffrent en silence sans que personne ne s'en offusque... mais de tout cela, il ne faut pas parler. N'est ce pas ?

Lorsque j'arrive à la mosquée, le muezzin avait déjà fait l'appel à la prière du Maghreb (le coucher du Soleil). Ce jour là, l'imam avait récité le verset 2/186 du Coran :

« Et quand Mes serviteurs t'interrogent à Mon propos, alors Je suis tout proche ; Je réponds à l'appel de celui qui M'appelle quand il m'Appelle. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés. »

En rentrant chez moi, ma petite fille m'attendait. Elle me serre très fort dans ses bras et me dit : « Papa, je t'aime ».

Azzedine GACI
Président du Conseil Régional du Culte Musulman (CRCM - Rhône Alpes)



SE COMPRENDRE

Rédaction: J.M. Gaudeul

SMA Se Comprendre - 5, rue Roger Verlomme - 75003 Paris - France

Tél. 01 42 71 84 54

Fax: 01 48 04 39 67

Abonnements (10 numéros par an, de Janvier à Décembre)

France: 30 € - Etranger: 35 € - Envoi par e-mail : 15 € - CCP SMA Se Comprendre 15 263 74 H Paris

Site Internet: <http://www.comprendre.org>

adresse e-mail: contact@comprendre.org